

**DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS**  
**MAIRIE**  
**616, rue Principale**  
**62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES**

***COMPTE RENDU DE LA***  
***REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL***  
***DU 13 avril 2016***

L'an deux mille seize et le treize avril, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles THOREL, Maire

**Présents :** Mmes et MM. THOREL Gilles, JAKUBOWSKI Chantal, AGEORGES Benoit, LOOSEN Chantal, COQUEMPOT Bruno, DERAEDT Didier, MESER Delphine, CAMUS Lydie, HANNEBICQ Nicolas, PRUVOST Francis, ALBA Jocelyne et BLANQUART Alain

**Absents représentés :** BOUCHEZ Christel par AGEORGES Benoit  
POTTIEZ Bruno par JAKUBOWSKI Chantal  
SOHIER Isabelle par THOREL Gilles

**Secrétaire de séance :** Mme JAKUBOWSKI Chantal

**La lecture du compte rendu de la réunion précédente...** n'appelle aucune observation

**BUDGET PRIMITIF 2016**

Le conseil municipal décide à l'unanimité que toutes les taxes communales (Habitation, Foncier Bâti et Non Bâti) ne subirait aucune hausse en 2016, du fait de la forte augmentation prévue de la part Départementale.

Le Conseil Municipal entérine la décision de la Commission des Finances pour ce qui concerne le montant des subventions allouées aux associations. Remarque : il faudrait que la commission des fêtes étudie l'investissement et l'implication des associations au sein de la commune lors des manifestations ou lors des Nouvelles Activités Périscolaires.

M. le Maire fait un point sur les travaux vu par la commission travaux : des travaux de voirie rue de Baudringhem, remplacement d'une traversée et curage du fossé Chemin de la Bibarne, arasement des bordures rue du Champ d'en Bas et rue Potier, construction d'un abri de bus rue du Smetz, mise aux normes WC et réparations fuites à la salle polyvalente, rampe handicapés à la salle du stade, remplacement des menuiseries à la salle de catéchisme, abri des familles au nouveau cimetière.

Est également prévu l'informatisation de la bibliothèque pour la mise en réseau, ainsi que la mise en sécurité du réseau informatique de l'école communale.

M. le Maire explique à l'ensemble du Conseil Municipal que la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de l'Eglise pourrait être effectuée en même temps que les travaux actuels et rajoutée au marché de la 1<sup>ère</sup> phase, en rajoutant 50 000€. Le Conseil Municipal émet un avis favorable. Il faut faire des avenants.

Le budget primitif est équilibré et voté à l'unanimité comme suit :  
Fonctionnement : 616 281.99 €  
Investissement : 162 144.00 €

### DIVERS

- Problème d'internet à l'école : en cours de rétablissement, les nouvelles box sont reçues.
- Une altercation a eu lieu lors de la Journée Portes ouvertes entre un enseignant et un parent d'élève, explication par l'adjointe aux affaires scolaires
- Un courrier a été fait par la Mairie, à un parent concernant l'attitude de son enfant lors du temps de cantine/garderie, la maman regrette qu'aucun signalement ne lui ait été fait par le personnel communal avant ce courrier.
- Un conseiller demande des explications sur l'autorisation de dérogation pour Wardrecques, signé par M. le Maire pour 2 enfants d'une même fratrie dont l'un est déjà scolarisé dans la commune. M. le Maire explique que l'un des enfants ayant 2 ans et n'étant pas accepté ici, il est normal que la maman demande que ses 2 enfants soient dans la même école. Pourquoi l'école de Wardrecques accepte-t-elle les enfants de 2 ans et pas nous ? De même, il explique que pour toute dérogation il est appliqué le principe de réciprocité, c'est-à-dire que nous acceptons des élèves venant d'autres communes, et vice-versa. D'ailleurs à l'école il y a environ une vingtaine d'enfants domiciliés à l'extérieur.
- Il est demandé que la commission affaires scolaires soit réunie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20

Le secrétaire de séance,

Chantal JAKUBOWSKI

Le Maire,



Gilles THOREL